

ASAC-FAPES annonce le rendement 2023 de son contrat d'assurance vie Kaori.Vie, assuré par Generali Vie

Dans un environnement marqué par une inflation et des taux d'intérêt élevés et des marchés financiers instables, ASAC-FAPES annonce le rendement 2023 des fonds en euros Eurossima, Netissima et de la gestion pilotée du contrat d'assurance vie Kaorie.Vie, assurés par Generali Vie et distribués par ASAC-FAPES.

Kaori.Vie est un contrat d'assurance vie novateur élaboré par l'association d'épargnants Kaori, créée par le Secours-Catholique - Caritas France, qui promeut une finance plus durable et plus fraternelle. Kaori.vie propose 27 supports en unités de comptes intégralement ISR, sélectionnés grâce à une méthodologie rigoureuse alliant critères financiers et extra-financiers.

Aujourd'hui, le cabinet de courtage et l'association d'épargnants Kaori dévoilent des taux de rendement net de frais de gestion des contrats (hors prélèvements sociaux et fiscaux) pour les fonds en euros suivants de :

Eurossima : 1.95 % nets* pour l'année 2023 (contre 1.25% net en 2022)

Netissima : de 3,42 à 4,02 % nets* pour l'année 2023 (contre 1.48% à 2.96% net en 2022),
selon la part investie en UC, soit :
entre 50 % et 60 % d'UC détenues : 3.42%
entre 60 % et 100 % d'UC détenues : 4.02%

Les performances de la Gestion pilotée, conseillée par AMADEIS

Profils	SRRI	2023
Priorité Terre Equilibré	3	7,4%
Priorité Terre Dynamique	3	9,9%
Priorité Humain Equilibré	3	6,9%
Priorité Humain Dynamique	3	7,7%
Priorité Exemplarité Equilibré	3	8,4%
Priorité Exemplarité Dynamique	3	10,8%

Hervé Tisserand, Président du courtier FAPES Diffusion : « Les taux de rendement des fonds en euros sont plus favorables cette année encore, d'autant plus pour les adhérents ayant profité des offres d'abondement mises en place par l'assureur Generali Vie pour les années 2023 et 2024. La gestion pilotée peut être un bon moyen pour l'épargnant qui n'a pas le temps ou pas l'envie de gérer ses actifs, de déléguer la gestion à l'assureur Generali Vie qui lui-même prend conseils auprès du professionnel de la gestion d'actifs Amadeis. A noter, les performances de la gestion pilotée s'évaluent sur la durée. L'épargnant peut ainsi effectuer des investissements responsables sans renoncer à la rentabilité de son contrat. »

Calixte Bonnery, consultant chez AMADEIS : « Après une année 2022 particulièrement difficile, notamment sur les fonds excluant les énergies fossiles, les marchés financiers ont rebondi en 2023, portés par les perspectives d'un ralentissement de l'inflation et d'une normalisation des politiques monétaires. Comme en 2022, les banques centrales sont restées au centre de l'échiquier, surtout sur le dernier trimestre. Dans ce contexte, l'épargne investie en gestion pilotée progresse cette année, et plus particulièrement les profils dynamiques, et affiche des performances annuelles comprises entre +7,7 % et +10,8 %. En 2023, le comité éthique a souhaité renforcer sa méthodologie en intégrant de nouveaux critères sur les aspects sociaux et environnementaux. L'association a porté la voix des épargnants en interrogeant les sociétés de gestion sur leur prise en compte du devoir de vigilance, thème cher au Secours Catholique. En 2024, l'épargne investie en gestion pilotée devrait continuer de bénéficier d'un rendement attractif sur les marchés obligataires. Les marchés actions, notamment les petites capitalisations, devraient également profiter de la probable fin du cycle de hausse des taux. »

Avant d'investir

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Investir en bourse présente un risque de perte en capital.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

** Taux de rendement pour 2023 sur le fonds en euros cantonné Asac géré et garanti par General Vie, net de frais de gestion annuels et hors prélèvements sociaux et fiscaux sous réserve de présence d'un capital sur ce fonds au 31/12/2023.*

A propos d'ASAC-FAPES

ASAC-FAPES est la marque sous laquelle communique le cabinet de courtage FAPES Diffusion qui diffuse auprès d'adhérents des contrats d'assurance vie et de prévoyance souscrits par les associations d'épargnants membres de la Fédération Fapes. FAPES Diffusion a été créée en 1999 par la Fédération Fapes pour ses associations membres (Asac, Audience, Appeir, Tégo). Le cabinet est partenaire d'assureurs de renom (Allianz, Generali, Spirica, CNP Assurances, Mutuaide, MGPS) et compte aujourd'hui plus de 100 000 adhérents. La Fédération Fapes et ses associations sont engagées dans la création de solidarités financières familiales, et leur cabinet de courtage bénéficie d'une expertise reconnue depuis de nombreuses années. Ces entités sont animées par une vision commune éthique et solidaire, œuvrent en toute transparence et assurent un accompagnement à tous leurs adhérents épargnants.

www.asac-fapes.fr

Contact presse - Agence FARGO

Céline SENE : csene@fargo.agency - 06 16 83 87 06

Barbara AESCHBACHER : baeschbacher@fargo.agency - 06 16 83 86 68

ASAC-FAPES est une marque de FAPES Diffusion, SAS au capital social de 2 688 393€ — RCS Paris B421 040 544 — Enregistrée auprès de l'ORIAS n° 07 000 759 (www.orias.fr) en qualité de courtier en assurance (catégorie B au titre de l'article L521-2 II du Code des assurances) - Placée sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4 place Budapest-75436 Paris Cedex 09.

A propos d'Amadeis

Amadeis est un cabinet de conseil auprès d'investisseurs institutionnels créé en 2000, qui propose une gamme complète de services et de solutions sur mesure pour répondre aux enjeux de ses clients en matière d'investissements financiers, immobiliers et à impact.

Amadeis met au service de ses clients son expérience et son expertise, développées et mises en œuvre depuis plus de 20 ans auprès de tous types d'investisseurs institutionnels. Amadeis est un des leaders du conseil en investissement en France avec plus de 100 clients dont les actifs varient de quelques millions et plusieurs milliards d'euros.

Signataire des Principes for Responsible Investment (PRI), Amadeis intègre des critères ESG au sein même de son entreprise, participe à la promotion de l'investissement responsable au sein de la communauté financière et accompagne ses clients dans la définition et la mise en œuvre de stratégies qui donnent du sens à leurs investissements.

Amadeis réalise sa propre recherche sur les marchés financiers, les fonds et les établissements financiers. Celle-ci constitue le socle de son expertise.

Amadeis - SAS au capital de 42 650 euros – RCS Paris B 430 072 751

Amadeis est inscrit à l'ORIAS sous le N° 13000271 (www.orias.fr) et dispose des statuts suivants :

- Conseiller en Investissements Financiers (CIF), membre de la CNCEF Patrimoine, association professionnelle agréée par l'AMF,
- Courtier d'assurance ou de réassurance (COA), sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09
- Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement (COBSP), sous le contrôle de l'ACPR.

Amadeis se situe au 20, avenue Franklin Delano Roosevelt 75008 Paris. Tél : 33 (0)1.44.55.06.80 – www.amadeis.com